

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 31 MARS 2023 À 08.30 HEURES

01. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Monique SMIT-THIJS, bourgmestre, demande de renommer un point à l'ordre du jour, à savoir le point 04.B « Création de deux postes de fonctionnaire communal » en « Création de trois postes de fonctionnaire communal ».

La proposition en question est adoptée à l'unanimité des voix.

Le conseil communal approuve l'ordre du jour modifié avec l'unanimité des voix.

02. AFFAIRES DU PERSONNEL

A. PERSONNEL COMMUNAL : DÉMISSION D'UN EMPLOYÉ COMMUNAL

Réunion à huis clos.

B. PERSONNEL COMMUNAL : NOMINATIONS

Réunion à huis clos.

C. SEA : ENGAGEMENT D'EMPLOYÉS COMMUNAUX

Réunion à huis clos.

03. INFORMATIONS ET CORRESPONDANCE

Madame Monique SMIT-THIJS, bourgmestre, informe la presse des décisions prises à huis clos, à savoir de la démission de Mme Christelle BAILEY de son poste d'éducatrice graduée au service 50+, de la nomination des dames Lynn HERMANN et Saskia KOLBER pour les besoins du service population/état civil ainsi que de l'engagement des dames Lexy HEBELER et Mandy LINCK comme éducateurs au Service d'Education et d'Accueil.

Ensuite, elle soumet aux conseillers communaux les informations suivantes :

- SICA (Syndicat Intercommunal pour l'hygiène publique du canton de Capellen) : présentation du rapport sur la gestion des déchets de l'exercice 2022
- Courrier du Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région informant qu'à Bertrange le taux d'inscription des électeurs non-luxembourgeois sur les listes électorales est de 17,5 %. Ce taux est supérieur à la moyenne nationale (12,5 %).
- Courrier du Ministère de la Culture relatif à l'arrêté ministériel portant classement de la ferme sise à Bertrange, 45 rue de Dippach, comme patrimoine culturel national.
- vel'OH!: mise en service de 5 nouvelles stations (Dicks, Cité Riedgen, Rue Kiem, Belle Etoile, A Rilspert)
- La commune de Bertrange a reçu le label « EureWelcome » pour la maison communale, le Centre sportif Niki Bettendorf, le Château Schauenburg et le Centre ArcA pour reconnaître les efforts déployés par la commune en matière d'accessibilité et d'hospitalité
- Présentation au public du projet lauréat du nouveau visage du Quartier A Schwalls en date du 2 mai 2023 à partir de 16.30 heures, en présence de Mme la Ministre Corinne CAHEN, suivi d'une porte ouverte en date du 3 mai 2023 de 16 à 19 heures

Finalement, Madame le bourgmestre informe les conseillers communaux que la population actuelle compte 8.654 habitants et que l'encaisse communale s'élève à environ 41 millions d'euros.

04. AFFAIRES DU PERSONNEL

A. PERSONNEL COMMUNAL – RÉDUCTION DU SERVICE PROVISOIRE D'UN FONCTIONNAIRE

Le conseil communal accorde avec toutes les voix à Madame Mélissa BEMTGEN, engagé comme fonctionnaire communal dans le groupe de traitement B1, sous-groupe administratif en fonction de rédacteur à la recette communale, une réduction de son service provisoire de 3 mois.

B. CRÉATION DE TROIS POSTES DE FONCTIONNAIRE COMMUNAL

Le conseil communal décide avec toutes les voix de créer deux postes de fonctionnaire communal dans le groupe de traitement B1, sous-groupe administratif (rédacteur).

05. PACTE NATURE

A. NOUVELLES PLANTATIONS COMMUNALES EN MILIEU URBAIN DE LA COMMUNE DE BERTRANGE, DANS LE CADRE DU PACTE NATURE, SELON LE POINT 2.7. DU CATALOGUE DES MESURES DU PACTE NATURE : DÉCISION

Le conseil communal décide d'adopter un choix concernant les espèces végétales admises pour les nouvelles plantations communales en milieu urbain, sur les propriétés de la commune.

Y sont admis pour ces nouvelles plantations, des plants d'arbres, de haies et d'arbustes indigènes et du matériel végétal régional certifié (« Heck vun hei » – en fonction de la disponibilité). Le cas échéant, des essences alternatives adaptées à la station sont utilisées.

Les espèces considérées comme indigènes au Luxembourg sont indiquées dans la liste rouge des plantes vasculaires du Luxembourg (Colling 2005) et les espèces à considérer en tant qu'essences adaptées à la station sont reprises dans le document « Liste nicht-einheimischer Baumarten für extreme Standorte im Siedlungsraum » (version en vigueur).

06. CIRCULATION

A. CONFIRMATION DE RÈGLEMENTS DE CIRCULATION À CARACTÈRE TEMPORAIRE

Le conseil communal décide avec toutes les voix de confirmer les modifications temporaires du règlement de circulation de la commune de Bertrange et ce pour la durée des chantiers respectifs dans les rues suivantes :

- rue de Strassen
- rue de Dippach
- rue du Puits Romain
- rue des Romains

07. AFFAIRES JURIDIQUES

A. AUTORISATION D'ESTER EN JUSTICE

Le conseil communal accorde avec 7 voix pour, 3 voix contre et 3 abstentions au collège des bourgmestre et échevins l'autorisation d'ester en justice dans le cadre d'une affaire opposant l'administration communale de Bertrange à un locataire ayant causé des dégâts dans un bien loué.

08. CONTRATS

A.1 IMMEUBLE « BEIM SCHLASS » : CONTRATS DE BAIL COMMERCIAL - APPROBATION

Le conseil communal approuve avec toutes les voix l'avenant par lequel le Dr Anthony DA SILVA est ajouté comme partie prenante, en complément au Dr Nathalie SMETS, au contrat de bail de base à partir du 1^{er} avril 2023.

A.2 IMMEUBLE « BEIM SCHLASS » : CONTRATS DE BAIL COMMERCIAL - APPROBATION

Le conseil communal approuve avec toutes les voix le contrat de bail par lequel la commune de Bertrange donne en location au Dr Timur ÖZDEMIR, médecin généraliste, le local commercial et deux concession d'emplacement de stationnement, le loyer mensuel pour le local s'élevant à 1.762,20 € (hors charges locatives), et le prix mensuel par concession d'emplacement à 99,16 €.

B. AVENANT À LA CONVENTION POUR LE TRANSPORT SCOLAIRE ÉCOLE EUROPÉENNE LUXEMBOURG II : APPROBATION

Le conseil communal approuve à l'unanimité l'avenant relatif au transport scolaire sur une deuxième ligne des élèves de l'enseignement fondamental résidant dans la Commune de Bertrange.

09. URBANISME

A. LOTISSEMENT D'UNE PARCELLE EN 2 LOTS, RUE DE LUXEMBOURG

Le conseil communal approuve la demande en obtention de l'autorisation de lotisser une parcelle sise à Bertrange, au lieu-dit « rue de Luxembourg », en deux lots en vue de leur affectation à la construction.

10. JUMELAGE

A. SANTA MARIA NUOVA (I) : NOMINATION DE DEUX CITOYENS D'HONNEUR

Le conseil communal décide à l'unanimité de décerner aux sieurs Franco POGLIAPOCO et Alfredo CESARINI, citoyens de la commune jumelée de Santa Maria Nuova (I), le titre de « Citoyen d'honneur de la commune de Bertrange ».

11. COMMISSIONS CONSULTATIVES

A. REMPLACEMENT DE MEMBRES

Le conseil communal nomme avec 9 voix pour, 2 voix contre et 1 abstention Madame Julie PROVOST comme membre de la commission « Famille et Égalité des chances », en remplacement de Monsieur Christophe WELTER.

Le conseil communal nomme avec 9 voix pour, 2 voix contre et 1 abstention Monsieur Florian CZECH comme membre de la commission « Pacte Nature », en remplacement de Monsieur Christophe WELTER.